



Mesdames Messieurs, chers administrés,

Tout d'abord, le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons, permettra d'envisager un avenir paisible et serein pour les générations futures.

Ensuite, je souhaite vous apporter des précisions sur les projets que je vous avais présentés à l'occasion de la cérémonie des vœux 2024.

- **Le projet « Salle des fêtes - WC PMR – Local technique » :**

Face à la recrudescence des gouttières, la réfection globale du toit de la salle des fêtes est apparue comme prioritaire. L'extension prévue à l'arrière de la salle des fêtes n'a pu être finalisée compte tenu des dimensions spécifiques des fenêtres et des disponibilités des artisans mobilisés à la suite des événements climatiques de 2023 en Ribéracois. Pour ce qui concerne le local technique communal, la porte extérieure est d'ores et déjà en place et quelques finitions restent à réaliser.

- **Le projet « toit de l'église » :**

Trois devis ont été établis. Un examen précis de la charpente et de la toiture ont fait apparaître une faiblesse d'une partie de la charpente du clocher. Nous devons donc faire appel à l'Architecte des bâtiments de France (ABF) pour monter le dossier de financement et diriger les travaux. Nous espérons pouvoir faire aboutir ce projet en 2025.

- **Le projet « Fibre optique » :**

Le réseau, aérien et souterrain, est maintenant réalisé et les connections vont pouvoir être réalisées dès à présent. La connexion de la Mairie est prévue pour le 18 février 2025. J'ai constaté que les élagages demandés n'ont pas été réalisés dans leur totalité, mais la fibre a tout de même été mise en place. Nous espérons que cela ne nuira pas au bon fonctionnement du réseau.

- **Le projet « OAP entrée bourg » :**

Le dossier est actuellement entre les mains du géomètre qui attend les documents administratifs de droit à lotir. D'autre part, trois devis ont été sollicités pour réaliser les extensions du réseau assainissement collectif (2 devis ont été obtenus). La possibilité de viabiliser entièrement tous les lots reste à étudier.

- Enfin, compte tenu de l'état de dégradation avancée de la toiture de leur bâtiment atelier, Monsieur et Madame Beyney, ont décidé de le céder à la commune pour la somme de 5 000 € (frais de mutation et de déplacement du compteur électrique en sus). Le dossier est en cours de finalisation par le notaire et devrait être signé rapidement. Les travaux de confortation devront être entrepris rapidement afin de sécuriser l'ensemble du bâtiment. Par la suite, une partie du bâti sera conservée par la commune pour y aménager un entrepôt communal, l'autre partie sera mise à la vente afin d'équilibrer financièrement cette opération.

**Dates à retenir : à la salle des fêtes**

**Le dimanche 19 janvier 2025 à 16h00 :** présentation des vœux du Maire suivi du verre de l'amitié.

**Le samedi 01 février 2025 de 16h30 à 18h30 :** Spectacle gratuit « INARRÊTABLE » par la Compagnie « Étoile de mer », organisé par le Ruban vert.

**Le dimanche 02 février 2025 à 12h15 :** le Conseil municipal et le Comité des fêtes organisent le traditionnel **repas des aînés, offert aux plus de 70 ans.** Participation de 20 € pour les plus jeunes. **Inscription obligatoire avant le 24 janvier auprès du secrétariat de mairie.** (Lundi et vendredi 13h30-16h30 \_ mercredi 9h30-16h30)

Le Maire : Bernard MERLE

